

# La brève de l'Interco

Spéciale Ecole de Musique - mai 2010



La lettre de la Communauté de communes - Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise



## Editorial

Les loisirs prennent une place de plus en plus importante dans notre société et notamment les activités culturelles.

Il faut s'en réjouir et aider leur développement dans notre région sportive où, la culture est encore trop souvent en retrait.

En cette période de ré-inscription à l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise, cette Brève Spéciale vous donnera de nombreuses indications sur son fonctionnement, les formations dispensées et la procédure d'inscription.

La démocratisation de la musique fait partie des préoccupations des élus de la Communauté de communes de Haute Tarentaise.

C'est pourquoi, en 2007 l'Ecole de Musique qui était jusque là associative est devenue un service public à part entière avec le transfert de ses activités au sein du service Culture-Jeunesse de la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise.

Récemment, les élus du Conseil communautaire ont réaffirmé leur volonté de rendre accessible la musique à tous en votant une nouvelle tarification pour l'année 2010/2011. Ce vote se traduit par une baisse des tarifs pour les quotients familiaux les plus bas.

De plus, cette dynamique engagée par les élus s'intensifie puisque l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise accueille désormais 335 élèves dont 45 à l'antenne de Tignes et que, de nouvelles disciplines sont proposées aux élèves.

Des projets sont également à l'étude sur le haut de la vallée pour développer les formations offertes dans un souci d'accessibilité à la musique.

Enfin, j'invite chacun d'entre vous à venir aux différentes représentations données par les élèves sur le canton (prochaines dates en juin) pour découvrir ou redécouvrir les plaisirs de la musique. Je tiens à ce propos, à remercier le Directeur et son équipe pédagogique qui s'impliquent tous les jours dans la formation des élèves et qui leur transmettent la passion de la musique. ■

Bonne lecture,

Daniel PAYOT,

Président  
Maison de l'Intercommunalité  
de Haute Tarentaise,  
Communauté de communes

P1



## Le fonctionnement de l'Ecole de Musique

L'Ecole de Musique de Haute Tarentaise a pour vocation de **rendre accessible au plus grand nombre l'apprentissage de la musique.**

Elle le fait en cohérence avec le schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la musique (avril 2008) et le schéma de développement des enseignements artistiques du département de la Savoie.

Rattachée au service Culture-Jeunesse de la Communauté de communes, **l'Ecole de Musique accueille 335 élèves de tout âge** (adultes et enfants dès 3 ans) à Bourg Saint Maurice du lundi au samedi et à Tignes les lundis et jeudis hors vacances scolaires.



**Dix-huit professeurs proposent différentes disciplines à Bourg Saint Maurice et à Tignes\*** : violoncelle, violon\*, guitare\* (classique, électrique et basse), clarinette\*, percussions\*, piano\*, flûte, saxophone, accordéon, trompette\*, trombone, euphonium, cor d'harmonie mais aussi ; le chant\*, la formation musicale\*, les pratiques collectives en orchestres\* et l'éveil musical\* pour les plus petits.

**Une association des parents d'élèves existe également** et travaille en étroite collaboration avec le Directeur et l'équipe pédagogique.

## Les formations dispensées

Des parcours d'accès diversifiés (selon l'âge et le projet de l'élève) :

Parcours :	Descriptifs des parcours :	Coûts des parcours* :
<b>Eveil musical</b>	Pour les enfants de 4-5 ans : découverte ludique de la musique comme langage universel.	De 60 € QF1 à 280 € QF4
<b>Découverte</b>	Dès l'âge de 5 ans, ce parcours permet aux enfants de se familiariser à différents instruments afin d'en choisir un à l'issue de l'année.	De 60 € QF1 à 300 € QF4
<b>Traditionnel</b>	Parcours comprenant de la pratique collective (compréhension de texte et solfège), de la pratique instrumentale et de la formation musicale sur 3 cycles.	De 70 € QF1 à 440 € QF4 selon le cycle
<b>Semi-traditionnel</b>	Parcours comprenant un cycle II moins approfondi sur la formation musicale (compréhension de texte et solfège) et sans cycle III.	De 70 € QF1 à 360 € QF4 selon le cycle
<b>Ados (scolarisés jusqu'à 18 ans)</b>	Un cursus accéléré pour le cycle I puis une orientation en cycle II vers le parcours traditionnel ou semi-traditionnel.	De 70 € QF1 à 350 € QF4
<b>Adultes</b>	Un cursus qui se déroule hors cycle à partir du projet personnel de l'élève définit dès l'arrivée à l'Ecole de Musique. Pratique collective dès que possible.	440 € QF4 et 340 € si pratique collective
<b>Musique actuelle</b>	Séances de travail sur la pratique, la technique et la formation musicale spécifique proposées à un groupe constitué.	De 60 € QF1 à 320 € QF4
<b>CHAM</b>	Cursus ouvert aux élèves du collège de la Cité Scolaire Saint Exupéry. Au collège, les élèves en CHAM suivent des cours d'éducation musicale et participent à la chorale. A l'Ecole de Musique, les élèves ont accès aux ateliers, aux cours d'instruments, à la formation musicale et à la pratique collective.	De 70 € QF1 à 340 € QF4
<b>Pratique collective</b>	Pratique de la musique proposée sous formes : d'ateliers, de groupes, d'orchestres et de chorales.	De 30 € QF1 à 60 € QF4

**2<sup>ème</sup> instrument (Harmonie)** : clarinette, flûte, trompette, trombone, cor, euphonium et saxophone > De 50 € QF1 à 180 € QF4,  
**2<sup>ème</sup> instrument** : pratique d'un autre instrument non cité ci-dessus > De 50 € QF1 à 240 € QF4.

\*Les nouveaux tarifs 2010/2011 ont été votés le 26 avril 2010, ils tiennent compte des quotients familiaux, des cycles et des parcours (voir aussi p.4). Tous les tarifs des QF sont sur [www.hautetarentaise.fr](http://www.hautetarentaise.fr)  
 Comment calculer votre QF ? Vous pouvez l'obtenir par la C.A.F ou le calculer : 1/12<sup>ème</sup> des ressources annuelles brutes de n-2 + prestations familiales du mois en cours, divisé par le nombre de parts du ménage.  
 QF1 : inférieur ou égal à 274 €, QF2 : de 275 à 548 €, QF3 : de 549 à 701 €, QF4 : égal ou supérieur à 702 €. Les quotients familiaux ne sont pas applicables aux adultes (QF4 pour tous les adultes).

## Des actions en dehors de l'Ecole de Musique

• **Les professeurs de l'Ecole de Musique interviennent auprès de 390 élèves en milieu scolaire** dans certaines écoles maternelles et primaires du canton : écoles du Châtelard, de la Rosière, de Villaroger, de la Gurraz, de Sééz, de Sainte Foy Tarentaise et des Chapelles. Le but de ces interventions étant de proposer un éveil musical et de développer des projets collectifs.

• **Des projets sont également développés auprès de publics cibles pour développer l'accès à la musique.** Les structures de la petite enfance bénéficient d'un partenariat comme Pomme d'Api, les Trolls ou encore le relais d'assistantes maternelles de Bourg Saint Maurice. Des ateliers auprès du 3<sup>ème</sup> âge se développent avec la maison de retraite Saint Michel et le foyer logement de la Roselière. Enfin, la médiathèque de Bourg Saint Maurice est le lieu de diffusion de nombreux projets musicaux.

• **L'Ecole de Musique a également pour objectif d'encadrer la pratique amateur et engage pour cela des actions avec les différentes associations culturelles** du canton : l'Harmonie de Bourg Saint Maurice, la Chorale Chant'l'e Vent de Sééz ou encore Chorège de Bourg Saint Maurice. Ce maillage fait de l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise un véritable centre de ressources en matière culturelle sur la vallée.

• Enfin, **les élèves de l'école vont régulièrement à la rencontre du public** par classe, en orchestre ou même en partenariat avec les autres écoles de Tarentaise-Vanoise comme lors de «Jazz en Tarentaise» à l'automne dernier. ■



### Pourquoi pratiquer la musique ?



Les motivations sont souvent personnelles mais c'est bien l'amour de la musique que partagent tous ces élèves !

La musique comme toute pratique culturelle épanouit l'individu et développe sa créativité et sa curiosité. On prend plaisir à jouer pour soi, mais surtout avec et pour les autres.

Pour les spécialistes : les pédagogues et les professeurs, au-delà de l'apprentissage technique, l'Ecole de Musique est le lieu qui invite les élèves à découvrir le monde de la musique dans toute sa richesse et sa diversité.

On y développe un esprit critique au contact des autres et grâce aux connaissances acquises.

Certains choisiront d'aller plus loin en rentrant en Classe à Horaires Aménagés Musique sur le temps scolaire (niveau collège). Pendant que d'autres, joueront dans des groupes et orchestres amateurs toujours pour le plaisir de la musique !



M. Richard LOUKIA,  
 Directeur de l'Ecole de Musique  
 de Haute Tarentaise

Les missions et le fonctionnement des écoles de musique sont en pleine mutation. L'Ecole de Musique intervient désormais de plus en plus hors de ses murs :

- interventions en milieu scolaire,
- encadrement de différentes formations de musiciens amateurs,
- interventions dans les lieux de petite enfance et du 3<sup>ème</sup> âge,
- mise en place d'actions culturelles.

Les professeurs doivent dorénavant être polyvalents. Ils ont pour mission à la fois d'être les spécialistes de la technique instrumentale, de pouvoir animer des ateliers musicaux et d'intervenir en milieu scolaire, dans les lieux de petite enfance ainsi qu'en maison de retraite.

Au sein de l'Ecole de Musique, l'enseignement instrumental a nettement évolué. Il est axé désormais sur une approche globale : pratique collective, technique instrumentale, compréhension et rendu d'un texte musical.

Pour atteindre ces objectifs, l'enseignement durant le 1<sup>er</sup> cycle d'acquisitions fondamentales passe par une pédagogie de groupe et la participation aux différentes formations de pratique collective de l'école.

La finalité de cette nouvelle approche pédagogique étant essentiellement de former les musiciens amateurs de demain et de leur donner un bagage culturel en aiguisant leurs envies et leurs curiosités.

Les enfants d'aujourd'hui ne seront-ils pas les publics des manifestations et des spectacles culturels de demain ?

Pour élargir le débat, je reste à votre entière disposition pour plus d'information sur le fonctionnement et les missions de notre Ecole de Musique de Haute Tarentaise.

«Si on veut connaître un peuple, il faut écouter sa musique.» Platon ■

M. Richard LOUKIA,  
 Directeur de l'Ecole de Musique  
 de Haute Tarentaise.



## Comment s'inscrire ?

### Deux sessions d'inscriptions sont prévues :

- du 1<sup>er</sup> au 11 juin, les familles doivent retourner la fiche de ré-inscription reçue par email ou courrier.
- du 14 au 25 juin pour une première inscription, les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous avec le Directeur auprès du secrétariat au 04.79.07.54.90 (permanence téléphonique uniquement l'après-midi à partir de 14h00) pour obtenir un entretien personnalisé. *Merci de vous munir de 3 enveloppes timbrées et de votre quotient familial (attestation CAF) à l'inscription.*

### Les tarifs 2010/2011 :

Tous les détails sur les tarifs applicables aux différents quotients familiaux, aux cycles et aux enseignements supplémentaires sont consultables sur le site Internet [www.hautetarentaise.fr](http://www.hautetarentaise.fr) ou directement à l'école.

**Une dégressivité des tarifs existe pour une même famille :** le 1<sup>er</sup> paie son cursus à son quotient, le 2<sup>ème</sup> au quotient inférieur, etc.

Il est possible de s'inscrire à un cursus jusqu'aux vacances de Printemps (tarif au prorata) et d'arrêter un cursus au cours du 1<sup>er</sup> trimestre (au delà du 31 décembre, l'année est due).



*Il n'est jamais trop tard pour commencer l'apprentissage de la musique quel que soit l'âge. Aucun examen n'est obligatoire pour rentrer à l'Ecole de Musique.*

### Le paiement des frais d'inscription se fait en 3 fois :

novembre, février et juin. Enfin, il est possible de louer un instrument pour 50 € l'année dans la limite des stocks.

Pour organiser ce service dont les dépenses s'élèvent à 383 000 €, le Conseil général de la Savoie octroie une subvention de 55 000 € environ, les familles payent des redevances qui s'élèvent à 105 000 € et le reste est supporté par la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise.

## Agenda :

**vendredi 4 juin :** concert de violoncelles et clavecin à l'Eglise de Montvalezan,

**dimanche 6 juin :** Orchestre à cordes cycle II à 16h Villaroger,

**vendredi 11 juin :** Orchestre à cordes cycle I à 20h30 à la salle Planjo à Sainte Foy Tarentaise,

**samedi 19 juin :** Fête de la Musique à Bourg Saint Maurice,

**dimanche 20 juin :** Festival de Musique Actuelle à Bourg Saint Maurice.

**Rentrée de l'Ecole de Musique :** mercredi 8 septembre 2010.

## Les coordonnées :

**Ecole de Musique de Haute Tarentaise**  
288 rue Jean Moulin  
73 700 Bourg Saint Maurice

04.79.07.54.90  
[ecoledemusique@hautetarentaise.fr](mailto:ecoledemusique@hautetarentaise.fr)



Mai 2010 / Lettre spéciale de la Communauté de communes de Haute Tarentaise



Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise  
BP n°1 73 707 SEEZ CEDEX  
04.79.41.01.63  
[contact@hautetarentaise.fr](mailto:contact@hautetarentaise.fr)

**Directeur de la Publication :**  
M. le Président, Daniel Payot

**Directeur de rédaction :**  
Nouare Kismoune

**Rédaction/Réalisation :**  
Fanny Heurtel, service communication en collaboration avec les élus et les services.

**Crédits photos :**  
Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise, Catherine Thirard.  
**Imprimerie Edelweiss.**



## Focus sur les classes CHAM

Les Classes à Horaires Aménagés Musique sont des cursus spécifiques proposés grâce au partenariat noué depuis trois ans entre la Cité Scolaire Saint Exupéry et l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise.

C'est l'unique parcours de ce type proposé au niveau collège en Savoie.



A la rentrée 2010, une classe de 3<sup>ème</sup> CHAM ouvrira pour compléter le dispositif déjà existant en 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>.

Cet enseignement musical poussé (jusqu'à 6h30 par semaine) s'adresse à des élèves motivés s'impliquant par goût et intérêt

pour la musique. Ils sont admis après une sélection en chant, en interprétation instrumentale et suite à un entretien. ■

